FA 3

Sélection et enlèvement des embâcles gênants et/ou instables

NOMBRE DE SITES	LINEAIRE (en m)	COÛT TOTAL
30	47 969 m	98 564 €

	ENJEUX	Cette action vise les tronçons présentant une certaine densité d'embâcles instables.		
CONTEXTE DE L'ACTION	OBJECTIFS	OB 4 – Rétablir le libre écoulement		
	EVALUATION	IE 13 – Densité d'embâcles gênants		
PRESENTATION / NATURE DE L'ACTION		Il s'agit d'enlever les embâcles instables obstruant le lit du cours d'eau.		
	CONTEXTE JURIDIQUE	Entration soumis aux articles I 215-14 et I 215-15 du Code de l'Environneme		
RECOMMANDATIONS TECHNIQUES (déroulement)	CONSISTANCE DE L'OPERATION	Il ne s'agit d'un enlèvement sélectif des embâcles. Les embâcles ont un rôle positif pour la vie du cours d'eau : diversification habitats, ralentissement des écoulement, création de zones d'habitats pofaune. Toutefois, lorsqu'ils entravent toute la largeur du cours d'eau et / ou présenter signes d'instabilités, leur enlèvement est nécessaire.		
	MOYENS NECESSAIRES	Pour la récupération des bois et leur traitement, il est nécessaire d'avoir le matérie suivant : crocs, tronçonneuse, cordes, tire-fort. Pour l'accès au cours d'eau : cuissardes et / ou waders.		
	INCIDENCES POSSIBLES	Perturbations ponctuelles du cours d'eau due au piétinement du substrat par le agents pendant le chantier. L'enlèvement des plus gros embâcles peut engendrer une légère variation du niveau d'eau à l'amont.		
PERIODE D'INTERVENTION		Les habitats Natura 2000 concernés par cette action sont situés sur le site FR5400473 de la vallée de l'Antenne et F4302009 de la vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et ses principaux affluents : • Rivières des étages planitaires à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitans et Callitricho-Batrachion En 1ere catégorie piscicole, il est interdit d'intervenir depuis le lit du cours d'eau entre le 1er décembre et le 1er avril. De manière générale, les chantiers de diversification seront réalisés prioritairement entre juillet et novembre pour éviter toute perturbation des espèces ci-dessous : • sur l'ensemble du réseau : Vison d'Europe, Loutre d'Europe et Lamproie de Planer • site Natura 2000 de la moyenne vallée de la Charente et Seugnes et Coran et site Natura 2000 de la vallée de l'Antenne : Lamproie fluviatile • site Natura 2000 de la vallée de l'Antenne : Chabot Pour réduire toute incidence sur le Vison d'Europe entre septembre et novembre, les embâcles se prolongeant en berge et pouvant constituer des abris ne seront pas évacués sur cette période.		
SUIVI	INDICATEUR D'ACTION	IA 17 – Embâcles enlevés		
	MESURES COMPENSATOIRES ET PREVENTIVES			
сои̂т		1,50 € / ml		
MAÎTRE D'OUVRAGES & PARTENAIRES (financements)		SYMBA Agence de l'Eau Adour-Garonne Conseil Départemental 16 Conseil Départemental 17		

SITES CONCERNES

PHASE	ID_travaux	LOCALISATION	Nbr	Long (m)	Coût (€)
BA1 FD1 L5_ L5_	GR2_nr_1	Seigné: amont le gicq	1	911	1822
	BA1_nr_1	tout	1	1559	3118
	FD1_nr_1	de la source à Roumette	1	1283	2566
	L5_nr_1	landais aval	1	1992	4980
	L5_nr_2	aval coulonges	1	472	944
	CA4_nr_1	environs la gatine	1	3022	6044
	TH2_nr_2	moulin de l'étang au chail	1	968	1936
	TH3_nr_1	Sainte-sévère	1	1498	2996
	GR2_nr	Seigné: amont le gicq	1	911	1822
2	BR1_nr_2	tout	1	1475	738
	SL7-1_nr_1	bief du moulin de la furne	1	1151	2302
	A15_nr_2	environ jeudy	1	2512	5024
	BA3_nr_1	tout	1	2468	4936
	BA4_nr_1	tout	1	1378	2756
,	CR1_nr_2	tout	1	2628	6570
3	RB2_nr_1	environ chez les longs: (st andre)	1	643	1286
	RB5_nr_1	font joyeuse à bois roche	1	1072	2680
	RB6_nr_1	font roche à marquiseau	1	882	2205
	SL3_nr_2	de la parisiere au clapet du gât	1	1489	2978
	AR_nr_1	Archère	1	880	1760
	D7_nr_1	tout	1	2010	4020
4	RM1_nr_1	de la source dans le Marais à Migron	1	729	1458
	R3_nr_2	tout	1	3790	7580
	SL5_nr_1	Sainte-sévère à nercillac	1	4117	8234
	SO2_nr_1	tout	1	2480	4960
	TH1_nr_2	de la source au moulin de l'étang	1	1073	2146
5	AZ2_nr	Azac à confluence Veine Froide	1	1151	2878
	CD_nr	entre chez landon et antenne	1	711	1422
	D8_nr	tout	1	764	1528
	V3_nr	les Bardonnes à la Samsonnerie	1	1950	4875
			30	47969	98564

BIBLIOGRAPHIE

Guide technique « L'entretien régulier des rivières » -Agence de l'Eau Adour-Garonne